

Professeurs à professionnaliser

PàP

UN DISPOSITIF COMPLET
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS
DE FORMATION DES ENSEIGNANTS



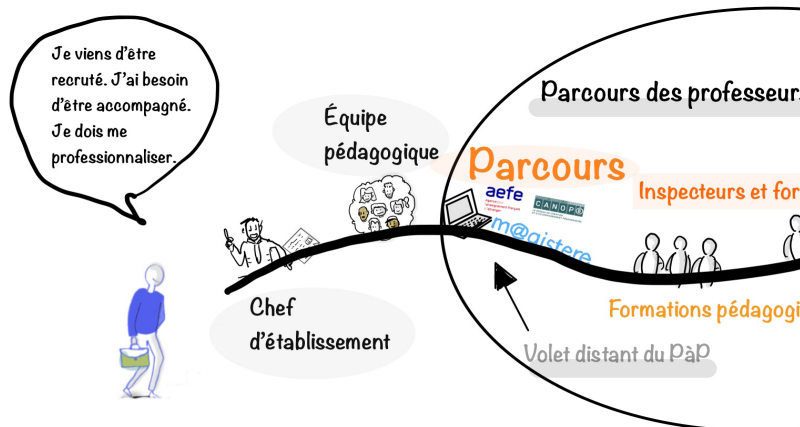
Offre de formation
Validation des acquis
Montée en compétences
Formation continue Accompagnement
Enseignement français
Professionaliser

Professeurs

à professionnaliser

Une offre adaptée au développement du réseau

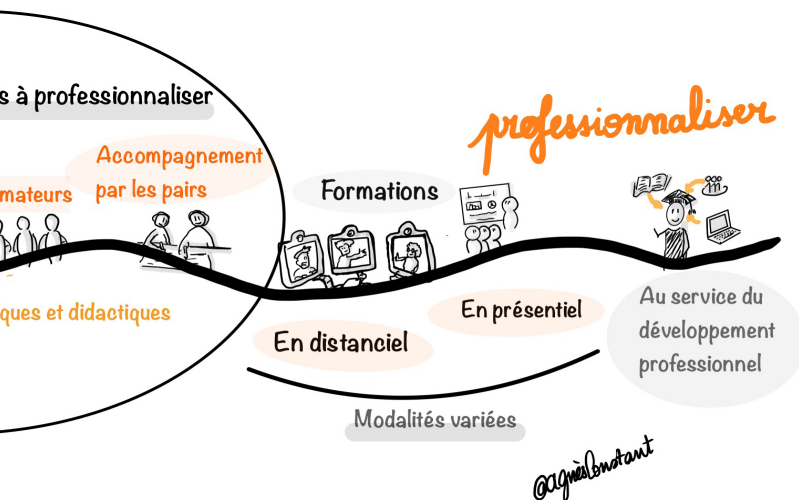
L'objectif ambitieux de doublement du nombre d'élèves scolarisés dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger, fixé par le président de la République (objectif Cap 2030 de l'AEFE), amène les établissements scolaires homologués à accueillir non seulement de nouveaux élèves, mais également de nouveaux personnels pour les accompagner.



Pour répondre à l'ambition liée au doublement des effectifs dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE) d'ici à 2030, l'AEFE enrichit ses dispositifs de formation des personnels. Le dispositif des « **Professeurs à professionnaliser** », appelé communément « **PàP** », marque l'une des actions phares de l'Agence en matière d'offre de formation innovante et adaptée au contexte d'enseignement si particulier que représente l'activité éducative dans un environnement francophone situé à l'international.

Cette action s'inscrit dans l'un des axes prioritaires de la note d'orientation stratégique de la formation continue des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger (2022 -2025) qui mentionne l'objectif de « professionnaliser les personnels conformément aux attendus de l'homologation ».

Le parcours « PàP » intègre un volet de formation à distance et un accompagnement au plus près des besoins, et ce dans toutes les zones du réseau. Ce dispositif innovant permet à tout enseignant exerçant dans l'un des établissements du réseau de l'EFE de renforcer sa pratique pédagogique, sa pratique de classe, et d'être en phase avec les attendus de l'enseignement français.



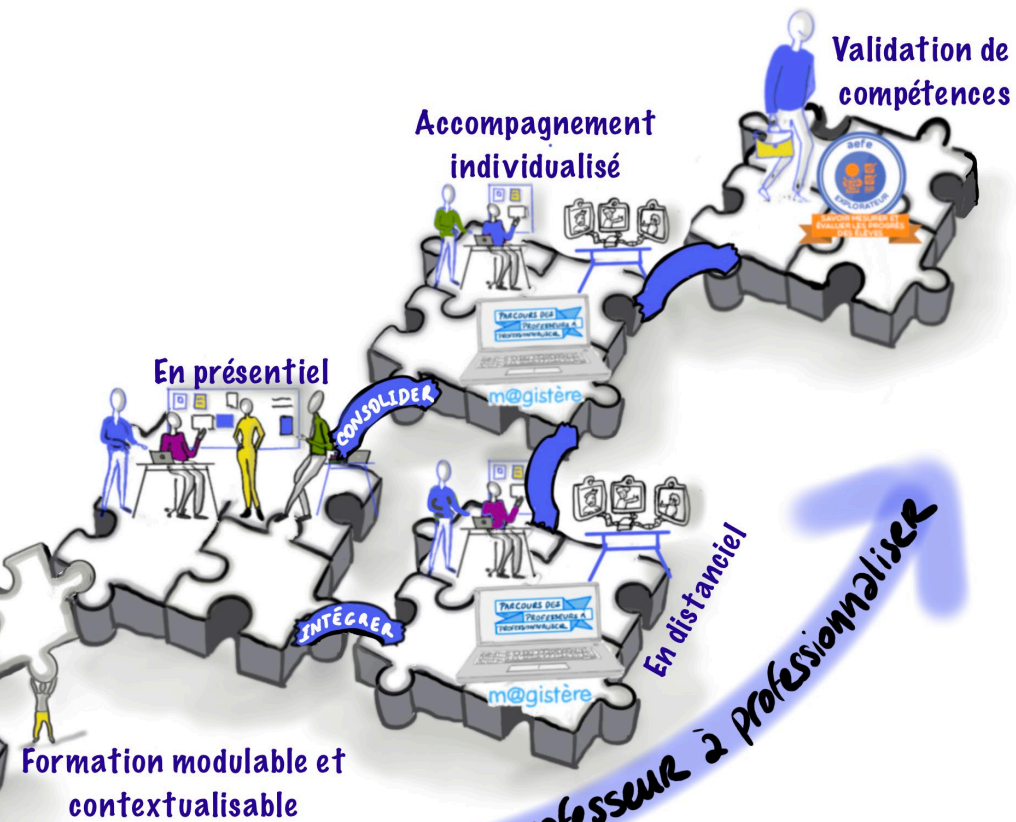
Le dispositif PàP* : une offre spécifique

**Professeurs à professionnaliser*

Offre spécifique faisant partie du plan de formation des personnels du réseau de l'enseignement français à l'étranger, le dispositif de développement professionnel PàP comprend plusieurs parcours (« Intégrer les attendus du système éducatif français », « Consolider sa pratique dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger »), conçus par une large équipe de formateurs.

Ce dispositif innovant, qui associe formation à distance et accompagnement personnalisé, repose sur un cadre commun tout en étant modulable et contextualisable partout dans le monde afin de s'adapter au plus près des besoins. Il permet en outre la délivrance d'« open badges » (un outil de validation de compétences).

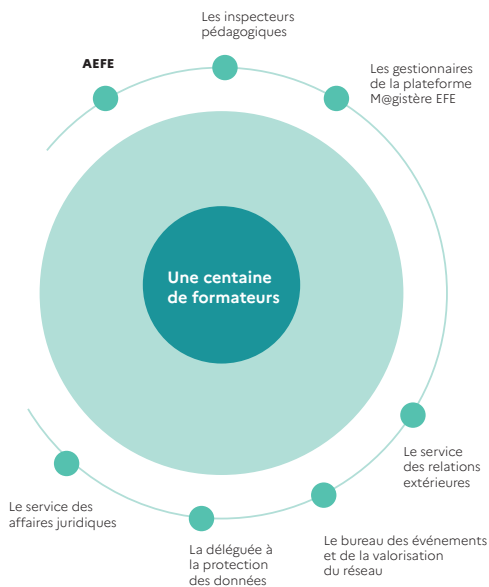
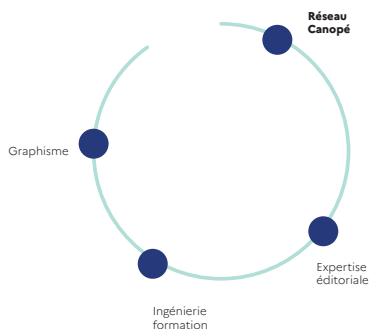




Parcours du professeur à professionnaliser

@AmelLoulouant

PILOTAGE :
Le bureau de la formation
et de l'innovation (BFI)
au sein de la direction
de l'enseignement de l'orientation
et de la formation (DEOF)



Un travail collectif pendant deux ans qui a mobilisé plus de 220 personnes de l'Agence et du réseau.

Un dispositif multi-acteurs et multimodal

Une longue enquête balayant l'ensemble des dispositifs mis en place historiquement dans les zones a révélé la disparité des formations. En effet, toutes les zones avaient des dispositifs destinés à professionnaliser les professeurs, mais chacune avait adopté un système qui lui était propre. L'AEFE a souhaité harmoniser les pratiques.

Après deux ans de travail, l'AEFE propose un dispositif mondial, mais adaptable en fonction des contextes locaux et des personnes.

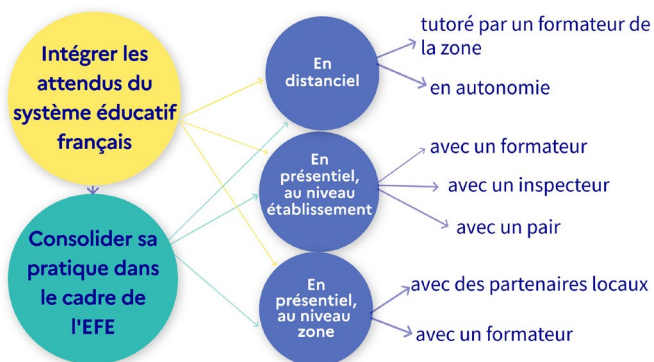




Le dispositif PàP comprend de nombreuses modalités et mobilise des acteurs complémentaires.

Ainsi, le professeur à professionnaliser peut constituer son parcours en l'intégrant dans un dispositif plus large présent dans chaque zone :

- suivre une formation en présentiel dans un établissement, avec un pair, un formateur ou un inspecteur ;
- suivre une formation en présentiel à l'échelle de la zone avec un formateur ou des partenaires locaux ;
- suivre les volets distants de la formation de façon tutorée ou en autonomie.



Les personnels concernés

Le dispositif PàP s'adresse :

- aux enseignants qui viennent de rejoindre le réseau de l'EFE avec un besoin de découverte du système éducatif français après une formation initiale dans leur pays ;
- aux enseignants expérimentés ayant besoin de se perfectionner d'un point de vue pédagogique ou didactique ;
- aux enseignants expérimentés ayant besoin de consolider leur pratique de classe à un environnement francophone à l'international.

Les professeurs à professionnaliser ont des profils multiples. Elles et ils évoluent dans des contextes différents, partout dans le monde. Le dispositif PàP, unique en son genre, est donc conçu pour être adaptable à chaque professeur à professionnaliser mais aussi pour être modulable et contextualisable.



Les professeurs à professionnaliser sont identifiés par les chefs d'établissement et leur cellule de formation continue (CFC). Il leur est proposé de s'inscrire au parcours PàP après la validation des deux instances de l'institut régional de formation (IRF) : le conseil pédagogique et scientifique (CPS) et le conseil des affaires administratives et financières (CAAF). Ce circuit de validation est commun à l'ensemble des seize zones du réseau.

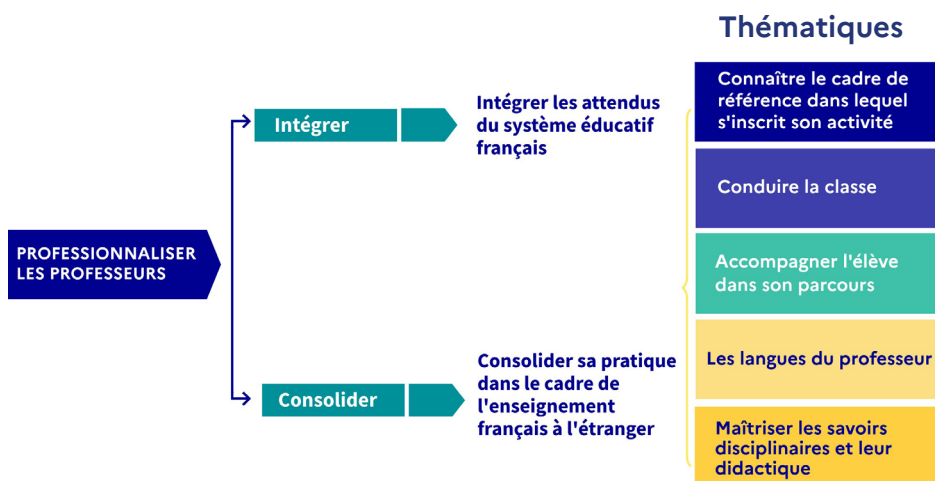
Gros plan sur le volet distant du PàP

Le volet distant qui structure le dispositif est construit autour de thématiques nées de l'étude des besoins dans les différents établissements d'enseignement français à l'étranger.

Ce volet distant comprend deux parcours :

- « Intégrer les attendus du système éducatif français » ;
- « Consolider sa pratique dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger ».

Ces deux parcours ont été élaborés sur la plateforme de formation en ligne « M@gistère/EFE ». Cette plateforme, mise à disposition par la direction du numérique éducatif (DNE) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, est spécifique au réseau de l'EFE.





Les formateurs et formatrices du réseau assurent un suivi des professeurs inscrits dans les parcours. Ils adaptent les modules en fonction des profils et valident les compétences acquises.

Le volume horaires des formations sur M@gistère :

- Le parcours « **Intégrer les attendus du système éducatif dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger** » : 49 heures de formation pour le 1^{er} degré (maternelle et élémentaire) et 41 heures pour le 2^d degré.
- Le parcours « **Consolider sa pratique dans le cadre de l'EFE** » : 52 heures de formation pour le 1^{er} degré et 69 heures pour le 2^d degré (toutes disciplines confondues).

Les thématiques sont adossées aux compétences professionnelles « **métier du professorat** ». Les modules créés permettent d'acquérir des gestes et des compétences professionnelles.

Compétences	Modules
CC10-CC11-CC12-CC13	Connaître l'organisation de l'établissement
CC1-CC2	S'approprier et mettre en œuvre les textes nationaux
CC2	Connaître l'AEFE et son organisation par zone
CC6-CC10-P4	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe
P1-P3-P5	Accompagner les apprentissages
P4	Organiser l'espace et le temps
CC3-CC4-CC5-P3	Prendre en compte la diversité des élèves
CC4-CC5-P5	Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves
CC7-CC8-P2	Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
P1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique



Professeurs à professionnaliser

La validation des compétences acquises

L'AEFE a construit des certifications dynamiques ou badges numériques ouverts (*open badges*) qui rendent compte de la valeur et de l'expertise des personnels du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

Pour les personnels volontaires, demandeurs de cette certification, les *open badges* créés par l'AEFE et délivrés par les enseignants-formateurs sont une **reconnaissance des acquis de la formation PàP**.

Pour l'AEFE, ces *open badges* permettent une meilleure mesure et cartographie des compétences des personnels du réseau.

Les critères précis d'attribution sont définis au regard des compétences professionnelles à acquérir. Les badges sont délivrés après examen des preuves de montée en compétences fournies par les professeurs ayant suivi la formation (photographies, notes, préparations de cours, descriptifs de projets...).

Un portefeuille numérique, sur une plateforme spécifique, permet de rendre visible, de partager et diffuser les badges obtenus.

Réseau Canopé a endossé la qualité des critères de ces badges qui bénéficient donc d'une double reconnaissance : celle de l'AEFE et celle du Réseau Canopé.

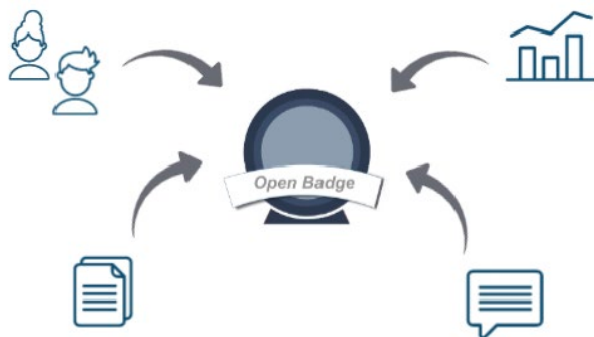


L'AEFE valide les compétences acquises et délivre les *open badges*

Un *open badge* est une image numérique dans laquelle sont enregistrées des métadonnées, c'est-à-dire des informations numériques.

Pour chaque parcours du PàP, deux niveaux de badges ont été conçus :

- Les badges du niveau « **Explorateur** » valident les connaissances acquises à la suite de la découverte et de la réalisation du parcours ;
- Les badges du niveau « **Acteur** » correspondent à la mise en œuvre de ces compétences dans la classe.



Badges du niveau « Explorateur » adossés au parcours « Intégrer les attendus du système éducatif français »



Badges du niveau « Acteur » adossés au parcours « Consolider sa pratique dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger »



Bilan de l'année de lancement du parcours « Intégrer » du PàP

Professeurs à professionnaliser

Le parcours « Intégrer les attendus du système éducatif français » du PàP a été lancé au cours du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2021-2022. Plus de 1 500 professeurs ont pu en bénéficier dès cette première année et pas moins de 600 badges ont été délivrés par les formateurs, certifiant ainsi des compétences acquises.

Avec le déploiement d'ATENA, la plateforme de gestion des formations mise en place par l'AEFE, le nombre de professeurs bénéficiant de ce parcours professionnalisant ira en augmentant.

En 2022-2023, 3 000 personnels ont demandé la certification par badges. Une montée en puissance significative pour cette nouvelle validation de compétences dynamiques en ligne : le nombre de demande a en effet doublé en six mois.

En outre, l'année scolaire 2022-2023 voit le lancement du parcours « Consolider sa pratique dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger ».

Ces dispositifs, nés d'une politique de formation volontariste, vont permettre à de très nombreux enseignants du réseau, partout dans le monde, d'enrichir leurs compétences professionnelles.

